



ENVIRONNEMENT, ECO-GESTES

# Gestion différenciée des espaces verts

La gestion dite « différenciée » consiste à traiter les espaces verts en fonction de leur caractéristique, leur emplacement, leur usage et leur fréquentation par les habitants.

Certains espaces sauvages et peu fréquentés ont été qualifiés en "fauche tardive". N'ayant aucun intérêt à être régulièrement tondus, certains talus, les abords de l'Orvanne, l'espace vert rue de Flagy et une partie du terrain près du City Stade ne sont plus tondus toutes les 2 semaines mais bénéficient d'une seule fauche annuelle pratiquée à l'automne.



Au coeur de ces zones, des chemins sont délimités par des tontes régulières de manière à permettre le passage des promeneurs et des personnes curieuses de découvrir la biodiversité qu'offrent ces espaces naturels.

## Pourquoi ?

La fauche tardive participe au développement d'une faune et d'une flore plus diversifiées. Non fauchées, les fleurs et herbes sauvages peuvent terminer leur cycle de développement, jusqu'à la maturité des graines. Les chenilles et autres larves, qui se nourrissent de ces plantes, ont le temps de se transformer en papillons ou coccinelles. Cela profite également aux butineurs et aux oiseaux et à d'autres espèces qui, manquant de haies et de prairies, sont amenées à y trouver refuge.



Prélèvement au filet

Des prélèvements au filet ont permis d'observer la richesse de la biodiversité présente dans les prairies non fauchées.

L'absence de tonte régulière permet des économies substantielles en carburant et en temps. Celui-ci est réaffecté à d'autres tâches, par exemple pour effectuer le désherbage à la main ou avec une binette de la voirie, des espaces fleuris et du cimetière.

➔ [La gestion différenciée](#) 

➔ [Zéro phyt'eau](#)